

**PROCES-VERBAL INTEGRAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019**

**ONT ASSISTÉ A LA SÉANCE :**

**Groupe Socialiste et apparentés :**

Monsieur BLAZY  
Monsieur CAURO  
Madame GRIS  
Monsieur JAURREY  
Monsieur RICHARD  
Madame MAILLARD  
Monsieur ANICET  
Madame CAUMONT  
Madame MOUSTACHIR  
Monsieur HAKKOU  
Monsieur TOUIL  
Monsieur DUBOIS  
Madame VALOISE  
Madame OSSULY  
Monsieur OUERFELLI

**Groupe Communiste et Républicain :**

Monsieur PIGOT  
Madame HENNEBELLE  
Monsieur BOISSY  
Madame QUERET  
Madame MURCIA  
Monsieur MACREZ

**Groupe Agir pour Gonesse :**

Monsieur TIBI  
Monsieur HAROUTIOUNIAN  
Monsieur YAPO

**Elus non inscrits :**

Monsieur OUCHIKH (SIEL)

**Groupe Un nouveau Souffle pour Gonesse :**

Monsieur SABOURET  
Monsieur DOS SANTOS  
Monsieur SAMAT  
Monsieur BARAN

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Absents avec pouvoir :**

Madame TORDJMAN, Groupe Socialiste et apparentés à Monsieur HAKKOU.  
Madame PEQUIGNOT, Groupe Un nouveau Souffle pour Gonesse à Monsieur SABOURET.

**Absents :**

Monsieur NDALA, Groupe Socialiste et apparentés - Madame YOHALIN, Groupe Agir pour Gonesse -  
Monsieur VIGOUROUX, élu non inscrit - Madame KARTOUT, élue non inscrite.

**Arrivée de Monsieur YAPO à 21h25.**

**Départ de Messieurs TIBI, HAROUTIOUNIAN et YAPO à 22h45.**

Le quorum étant atteint, **Monsieur le Maire** déclare la séance ouverte à **20h45.**

**Monsieur le Maire** propose que **Monsieur CAURO** soit désigné comme secrétaire de séance.

**Monsieur le Maire** indique que l'**APPROBATION** du procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2019 est reportée à la séance de septembre.

*Arrivée de Monsieur YAPO à 21h25.*

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur le Maire

**APPROUVE** la motion contre la suppression de la Trésorerie de Gonesse.

**Monsieur le Maire :**

« Le débat donc s'ouvre. Monsieur Pigot. »

**Monsieur PIGOT :**

« Merci Monsieur le Maire. Donc au nom du groupe des élus Communistes je vais prendre la parole d'autant plus que j'ai travaillé une dizaine d'années dans l'ancienne trésorerie qui était juste en face. Au niveau national ce sont des milliers de services des Impôts et du Trésor public qui seront supprimés et des pans entiers des missions en cours d'extinction ou de privatisation d'ici à 2022. Dans le Val d'Oise, comme le Maire l'a dit, 25 services doivent être fermés dont 9 trésoreries, notamment celle de Gonesse. Pour Gonesse les usagers devront se rendre à Garges-lès-Gonesse pour ce qui concerne par exemple le recouvrement de leurs impôts ou à Saint-Denis pour les factures de l'Hôpital puisque comme vous le savez le comptable des finances publiques gérait aussi tout ce qui concerne les Collectivités locales, les Collectivités hospitalières. D'ici 5 ans, il n'y aura plus de trésoreries en France, ce plan au niveau national va supprimer plus de 3 000 postes comptables et un vaste plan social qui touchera des milliers de fonctionnaires. C'est donc la fin de la séparation ordonnateur-comptable que nous connaissons actuellement mais Edouard Philippe veut aller plus loin et entend remettre en question le statut même de comptable public qu'il veut faire disparaître ; le modèle c'est un contrôle entre guillemets a posteriori des comptes publics par la Chambre Régionale des Comptes mais aussi par les grands groupes privés d'audit et d'expertise. Avec la loi transformation Fonction Publique et recrutement des managers privés, le Gouvernement concrétise sa haine viscérale, idéologique des fonctionnaires. Depuis deux ans environ le contrôle fiscal subit de profonds bouleversements, garantie fiscale, société de confiance de la loi ESSOC : loi pour un état au service d'une société de confiance, partenariat fiscal, des conditions de contrôle de plus en plus difficiles par des agents écartelés entre les injonctions d'indulgence à l'égard de certaines entreprises , une fiscalité de plus en plus avantageuse pour celles-ci, et des impératifs de résultats individuels et collectifs inatteignables. La situation aujourd'hui est moins de contrôler les entreprises qu'une fiscalité privilégiée pour le capital, les dividendes et leurs détenteurs. Ne nous y trompons pas c'est le contrôle d'Etat qui est mis à mal, quitte à ce que les salariés et les citoyens en fassent les frais ; ce plan signifie la mort du service public fiscal et comptable de proximité et de qualité. Nous devons donc aider à faire échec à ce plan de destruction et signer en particulier la pétition lancée par les syndicats de fonctionnaires des finances publiques ; dès samedi matin des commerçants de Gonesse faisaient signer cette pétition. Je suis allé à la rencontre des salariés en grève jeudi au centre des finances publiques de Gonesse, ils étaient sur le trottoir, l'entreprise était fermée et ils nous ont dit leur inquiétude parce qu'on parle bien sûr chiffres, démantèlement de bureaux mais on ne leur parle pas à eux, ils ne savent pas où ils vont, ils ne savent pas ce qu'ils vont devenir. Donc voilà, ils font signer une pétition et nous souhaitons massivement contribuer à les aider. »

**Monsieur le Maire :**

« Merci Monsieur Pigot. Qui souhaite intervenir ? Monsieur Jaurrey. »

**Monsieur JAURREY :**

« Je pense qu'on vient de vivre une crise qui montre que dans ce pays, et ça ne date pas d'il y a un ou deux ans ça date depuis longtemps, on n'a pas besoin de moins de services publics on a besoin de plus de services publics, il y a une rupture aujourd'hui qui ne saisit pas simplement la ruralité le monde rural, mais qui saisit aussi nos quartiers dans cette ville de Gonesse ou ailleurs dans nos villes de banlieue. Le problème aujourd'hui c'est que, on assiste à quoi ? Vous l'avez dit Monsieur le Maire, il y a eu la Poste, il y a eu la Caisse d'Allocations Familiales, il y a eu la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, moi récemment pour des besoins personnels, je suis allé à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Villiers-le-Bel et j'y suis resté deux heures comme beaucoup d'autres, du monde incroyable ! Et ce ne sont pas les personnels qui sont accusés, et à midi ça ferme et ceux qui ne sont pas passés sont obligés de revenir à 14h, et il y a une foule incroyable ! Et je ne suis pas repassé

l'après-midi mais je dois dire que je n'étais pas le seul à crier et le problème c'est qu'il y a des gens qui vont à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour des besoins et qu'ils ne sont pas servis ; on leur dit de saisir le compte Ameli, vous avez une belle plateforme qui vous répond quoi ? On n'a pas la réponse ! J'ai vécu moi-même le problème en direct. Et c'est pareil pour la perception ici, c'est que comme vient de le dire Alain Pigot nous avons appris avant le personnel, la fermeture, avant le personnel ! Et le personnel le lendemain matin était invité par le Trésorier pour tout simplement les informer de ce qui allait se passer. Bien sûr on dit qu'il y a la dématérialisation, il y a aujourd'hui le prélèvement à la source etc... on ne sait pas si demain on fera des déclarations d'impôts, bien sûr qu'il y a tout cela mais il y a aussi le besoin aux particuliers et quand on pense aujourd'hui que dans ce département on va passer à 4 services des impôts, celui de Garges représentera toutes les communes de Luzarches, Gonesse etc... et c'est oublier aussi que la Trésorerie effectuait une mission essentielle s'agissant de l'hôpital et aujourd'hui le problème qui est posé et ça date et je n'accuse pas simplement ce Gouvernement, j'accuse beaucoup de monde bien avant, d'avoir laissé partir le service public ! C'est pour cela qu'il faut se battre, le service public c'est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas disait un ancien Président et je pense que c'est la chose la plus sérieuse ; aujourd'hui dans ce pays les gens, les habitants, ont besoin d'un service de proximité, de relations sociales qui se renouent et c'est le service public qui peut remplir cette mission ! Imaginons un seul instant que nous fassions comme eux dans cette commune, que nous fermions certains services publics à la population, imaginez le rôle que ça ferait, et ce serait normal. Donc je pense que cette motion contre la suppression de la trésorerie est importante et surtout que nous vivons un moment où à l'hôpital se pose exactement le même problème, plus durement encore : du personnel qui manque, des lits qui ferment etc... ça aussi c'est le service public qui est mis en cause. Donc c'est pour ça que cette bataille elle doit être solide, dans ce département il ne restera plus que 4 services des impôts, celui de Garges pour nous et il ne restera plus que 2 services pour les entreprises, à Saint Leu et à Cergy mais avec l'objectif qu'il n'y en ait plus qu'un ! Il ne restera plus qu'un service foncier : Ermont, qui sera regroupé sur Saint-Leu maintenant. Voilà et quand on fait la liste, j'ai la liste exacte qui m'a été faite des services qui seront implantés dans ce département, on voit des fermetures énormes et vous irez demain, parce que les locaux appartiennent à l'administration, il y a de grands locaux à Garges et c'est pour cela que tout est regroupé là-bas ; mais quand vous irez à Garges, vous apercevrez un peu des files d'attente qu'il y a au service des impôts, c'est-à-dire qu'aujourd'hui il va y avoir encore plus d'attente comme ce qu'il s'est passé à la CPAM de Villiers-le-Bel ou partout ailleurs, c'est-à-dire que les bureaux ferment, les gens sont obligés de revenir : ce n'est pas ça le service public ! »

**Monsieur le Maire :**

« Merci. Monsieur Ouchikh. »

**Monsieur OUCHIKH :**

« Oui je serai pour ma part très bref. Que dire de plus que ce qui vient d'être exposé par le rapporteur et puis les différents intervenants si ce n'est évidemment notre indignation collective et je l'ai dit à ce micro la semaine dernière sur un autre sujet concernant l'hôpital, notre indignation collective devant l'effacement de nos services publics, aucun champ de l'action publique, aucun champ de l'action d'Etat n'échappe à ce mouvement de destruction méthodique de nos services publics. Un mouvement qui vient de loin, nous parlons aujourd'hui du Gouvernement dirigé par Emmanuel Macron, en tout cas par son premier Ministre, mais sous la gouverne d'Emmanuel Macron, nous pourrions quand même remonter bien plus loin ce mouvement puisque chacun sait bien qu'à l'époque du Gouvernement Ayrault et son successeur nous avons déjà une politique menée dans ce sens-là, de démantèlement des services public, donc la gauche et la droite dans ce domaine-là ne se différencient en rien malheureusement. Nous sommes devant des logiques lourdes, des logiques comptables qui visent à réduire chaque année nos budgets, les dotations allouées aux Collectivités locales et évidemment les services publics qui en pâtissent. Alors que faire, que dire ? Evidemment voter des motions, nous en faisons beaucoup dans cet hémicycle et c'est bien évidemment la seule chose qui nous est possible dans les limites de la légalité mais il serait peut être bon d'être un peu plus créatifs et d'aller au-delà de l'incantatoire ; peut-être vous l'avez cité mais trop faiblement Monsieur le Maire, mobiliser davantage les autres communes, la Communauté d'agglomération, je crois qu'il y a des actions en commun à mener, vous n'avez pas suffisamment dit quelles sont vos intentions ; il faut mobiliser les autres communes et les associations qui regroupent les collectivités comme la nôtre, petites et grandes agglomérations et mener un vaste mouvement à l'échelle peut-être du Val d'Oise, au-delà de l'Île de France et pourquoi pas demain à l'échelle du pays pour dire stop à cette politique. Parce que nous multiplions les motions à chaque Conseil municipal et chaque année nous constatons le même démantèlement des services publics. Voilà, nous sommes tous ici sceptiques, en tout cas moi je suis sceptique sur la portée de cette motion que je vais voter évidemment parce que nous avons ce moyen qui nous est offert ; pourquoi ne pas l'utiliser ? Mais j'aimerais que nous allions au-delà et indépendamment de ce que vous avez dit tout à l'heure sur votre volonté que vous avez manifestée de mobiliser les associations de Maires et d'autres communes, peut-être nous en dire davantage et

peut-être ce soir être concret et nous dire quelles sont les initiatives que vous allez prendre, celles que vous avez peut-être prises, pour nous donner quelques perspectives, sinon un espoir. »

**Monsieur le Maire :**

« Comme vous s'agissant de l'espoir, s'il n'y a pas d'action... On n'est pas sûrs que cette action puisse déboucher, mais s'il n'y a pas d'action on est sûr que la défaite est assurée à l'avance, donc j'y reviendrai après. Monsieur Hakkou a demandé la parole. »

**Monsieur HAKKOU :**

« Oui ce qu'il faut savoir c'est que le service des entreprises de Garges-Lès-Gonesse a déjà déménagé à Saint-Leu-la-Forêt, c'est quelque chose qui je pense de mémoire a été fait au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Monsieur Pigot, vous avez parlé de la loi ESSOC mais la loi ESSOC quand je parle avec certains habitants, quand ils disent ce fameux droit à l'erreur puisqu'ils appellent cela le droit à l'erreur, parfois c'est refusé, on dit qu'il faut de temps en temps aider les gens en disant que ces erreurs-là sont faites de bonne foi, mais ce n'est pas vrai ! Plusieurs personnes ont saisi ce droit à l'erreur et on leur a refusé. Il y a eu des personnes à qui on a demandé de payer, de continuer à payer. Donc on crée des lois, on retire du service public, enfin c'est vraiment de l'amateurisme, je m'interroge sur beaucoup de sujets de plus en plus ! Regardez juste depuis le début des manifestations des gilets jaunes : au début ça avait commencé par les fameuses taxes sur les carburants mais aujourd'hui l'essence est encore plus chère qu'au début du mouvement des gilets jaunes, c'est-à-dire que plus les gens manifestent et bien on a l'impression que ce Gouvernement n'écoute pas la population. Moi ce qui me chagrine et ce qui me choque c'est que je vois encore aux Européennes, avec les scores qu'ils font, il y a une grosse partie de la droite, je crois que c'est plus de 70 maires qui apportent leur soutien à Macron... Enfin voilà, vraiment il y a une forme de schizophrénie, on n'arrive pas à comprendre, moins il y a de services publics, on retire à des étudiants au niveau des minima sociaux, on leur demande de participer, encore une fois il y a une Ministre il y a encore quelques jours en parlant de la canicule, on demande aux gens de décaler leur départ en vacances... Enfin vraiment ça devient tout et n'importe quoi et là il reste encore un petit peu de service public de proximité pour nos populations et on veut encore une fois le retirer ; donc je ne sais pas où on va mais malheureusement on y va !

Et nous par contre, comment on pourrait répondre ? Parce qu'il faut aussi apporter des solutions ! Déjà on a cette motion, c'est une bonne chose et c'est un moyen que nous avons en tant qu'élus pour pouvoir protester et montrer notre mécontentement, mais il faudrait aussi faire en sorte, et là il faudrait voir avec l'Assemblée nationale ou éventuellement le Sénat, pourquoi pas le Conseil Economique et Social, créer une espèce de maison des services publics ou je ne sais pas comment on pourrait l'appeler, et cette fois-ci imposer que ce soit l'Etat qui finance ces maisons-là, parce qu'on ne peut pas continuer à perdre tous nos services de proximité. Et comme l'a dit à juste titre Monsieur Jaurrey, parfois c'est une heure, une heure et demi d'attente pour un document, donc je veux bien, on parle beaucoup de dématérialisation mais malheureusement la dématérialisation a aussi ses limites.

Pourquoi je dis cela ? Aujourd'hui on a une pétition qui est en train de tourner et je vous invite à la signer concernant la privatisation d'Aéroports de Paris ; je m'y suis rendu, c'est la croix et la bannière pour pouvoir la signer ! On vous pose tout un tas de questions, on vous demande soit votre numéro de passeport, soit votre numéro d'identité, on vous dirige vers des sites où ce sont des hiéroglyphes, on n'y comprend rien du tout ; donc vraiment ça devient n'importe quoi ! »

**Monsieur le Maire :**

« Merci. Monsieur Sabouret. »

**Monsieur SABOURET :**

« Oui alors je m'inscris quand même en faux sur ce qui vient de se dire sur la pétition sur ADP que j'ai signée et qui est quand même relativement simple à signer, il suffit de donner la commune dans laquelle on est inscrit... »

**Monsieur le Maire :**

« Ce n'est pas le sujet de ce soir. »

**Monsieur SABOURET :**

« Non mais justement moi j'invite tout le monde à signer la pétition ADP à condition que le serveur fonctionne. »

**Monsieur HAKKOU :**

« Ben merci ! Ah vous aimez bien contredire et ensuite aller dans notre sens, c'est exceptionnel ça ! C'est incroyable ! »

**Monsieur SABOURET :**

« Il se trouve qu'il fonctionne... »

**Monsieur le Maire :**

« Parlons de la perception. Monsieur Hakkou ! »

**Monsieur HAKKOU :**

« Non mais ça sert à quoi de me contredire et après de dire ce que je viens de dire ? »

**Monsieur le Maire :**

« C'est pour cela que je recentre Monsieur Sabouret. »

**Monsieur SABOURET :**

« Alors j'aimerais ne pas être interrompu. »

**Monsieur le Maire :**

« Oui mais il ne faut pas provoquer les interruptions. »

**Monsieur SABOURET :**

« Monsieur le Maire jamais vous ne remplissez votre rôle, jamais vous ne permettez que je parle sans être interrompu. »

**Monsieur le Maire :**

« Il ne faut pas provoquer les interruptions ! Alors parlez du sujet du jour. »

**Monsieur SABOURET :**

« Eh bien merci. Alors le sujet du jour qui est celui de la motion... »

**Monsieur le Maire :**

« Voilà, sujet du jour suffisamment sérieux. »

**Monsieur SABOURET :**

« ...contre la suppression de la Trésorerie de Gonesse. Le groupe Un nouveau souffle pour Gonesse la votera évidemment cette motion, en rappelant que le plan de restructuration des trésoreries est un plan national, un plan d'ampleur nationale et qu'il s'inscrit, vous l'avez rappelé mais je fais mienne aussi cette analyse, dans une longue tradition malheureusement de déprime de la présence physique des services publics sur le Territoire ; en l'occurrence la disparition de la CAF, nous avons une CAF à Gonesse aujourd'hui le bâtiment de la CAF ce sont les services municipaux, nous avons une Sécurité sociale à Gonesse désormais la Sécurité sociale ce sont des bâtiments commerciaux qui appartiennent à la Commune. Et puis nous avons encore pendant quelques mois si la réforme va à son terme, la Trésorerie ici et d'ailleurs se posera la question du devenir de ce site qui n'est d'ailleurs pas propriété de la DGFIP. Alors... »

**Monsieur SABOURET** est interrompu par **Monsieur HAKKOU**, micro éteint...

**Monsieur le Maire :**

« Continuez Monsieur Sabouret vous avez la parole... Non mais bon c'est Monsieur Sabouret qui a la parole et on a le droit de parler pour parler. Il faut d'abord écouter. »

**Monsieur SABOURET :**

« C'est vrai que Monsieur Hakkou n'a pas parlé pour parler donc il est bien placé pour exiger un certain nombre de choses des autres membres du Conseil municipal. Je voudrais quand même attirer votre attention sur une chose, parce que c'est sur la portée de ces motions. On fait des motions régulièrement au Conseil municipal, on en fait pour déplorer des fermetures ou des moyens qui sont retirés au service public, tout ça nous enferme dans un discours défensif ; alors il faut les faire ces motions, on les vote, mais ça nous enferme dans un discours défensif qui n'est pas forcément audible par tous nos concitoyens. Je pense qu'il faut lancer aujourd'hui un combat politique peut-être plus positif sur la nécessité d'avoir un maillage du territoire en services publics dans lequel la présence physique, lorsqu'elle disparaît, rend l'accès aux services impossible. Les télé-services, ils sont bien pour 80% de la population, les télé-services aujourd'hui il y a 75 à 80% de la population qui les utilisent, qui les utilisent facilement et qui les utilisent je dirais de manière beaucoup plus performante qu'on utilisait les fascicules papier, les télé-déclarations d'impôt aujourd'hui... »

**Monsieur SABOURET** est interrompu par **Monsieur HAKKOU**, micro éteint...

**Monsieur le Maire :**

« Non mais Monsieur Hakkou je vous invite... »

**Monsieur SABOURET :**

« Non mais c'est insupportable Monsieur le Maire vous avez des responsabilités. »

**Monsieur OUCHIKH :**

« Monsieur le Maire, vous pouvez rétablir... Monsieur le Maire c'est absolument insupportable d'entendre les prises de parole de nos collègues interrompues de cette façon-là, donc je vous demande Monsieur le Maire de rétablir la police de cette soirée. »

**Monsieur TIBI :**

« Je cautionne. »

**Monsieur le Maire :**

« Monsieur Hakkou je vous demande de vous calmer, d'accord ! Bien Monsieur Sabouret vous poursuivez. »

**Monsieur SABOURET :**

« Ça fait deux ans en Conseil que de toute façon je ne peux quasiment pas faire une intervention sans être interrompu. Je vais reprendre la nouvelle partie de cette intervention.. »

**Monsieur le Maire :**

« Ne jouez pas les victimes. »

**Monsieur SABOURET :**

« C'est une réalité Monsieur le Maire. »

**Monsieur le Maire :**

« Mais non ce n'est pas une réalité, vous provoquez. »

**Monsieur SABOURET :**

« Ben lisez les comptes rendus, je les lis moi. »

**Monsieur le Maire :**

« Vous provoquez donc forcément, vous récoltez ce que vous avez semé. »

**Monsieur TIBI :**

« S'il vous plait on a autre chose à faire. »

**Monsieur le Maire :**

« Mais oui, je suis d'accord avec vous. »

**Monsieur SABOURET :**

« On est sur une motion où nous allons voter à l'unanimité... »

**Monsieur TIBI :**

« ... je ne vous ai pas adressé la parole... »

**Monsieur le Maire :**

« Je voudrais faire un point d'ordre et là c'est moi qui le fais et c'est à l'adresse de tout le monde, vous avez des jeunes du Service Civique devant vous alors montrez l'exemple, d'accord ! Bien, Monsieur Sabouret vous avez la parole. »

**Monsieur SABOURET :**

« Je disais qu'il y avait 80% des gens, ce sont des études qui existent ce n'est pas moi qui invente ces chiffres-là, qui sont à l'aise avec les télé-services, mais il y a une partie de la population et pas toujours les plus âgés, parce qu'on pense que c'est les plus âgés qui ont le plus de difficultés ce qui est vrai statistiquement mais vous avez aussi quelques personnes qui pour des raisons par exemple de handicap, de déficience visuelle, vont se trouver en incapacité à utiliser des télé-services ; ou pour des raisons tout simplement de mauvaise compréhension de ce qu'est un télé-service, parce qu'un télé-service il faut rentrer dans les cases, quand vous ne comprenez pas la procédure administrative qui vous est imposée, quand vous avez un problème, on appelle ça des problèmes cognitifs, mais de compréhension et bien ce n'est pas possible et dans ce cas-là il faut être accompagné. Et je pense

qu'il faut qu'à notre niveau on insiste sur cette nécessité d'accompagnement pour les publics fragiles et c'est ainsi à mon sens que nous rappellerons la nécessité de ne pas déshabiller les services publics de proximité ; les maisons de service public ça peut être une bonne option si on est capable de faire cet accompagnement. Dans l'immédiat moi je considère, comme vous, que la fermeture de la trésorerie est quelque chose de négatif pour notre Commune, pour les salariés de la trésorerie, pour les personnels de la DGFIP évidemment mais elle est surtout négative pour la partie de la population qui n'est pas à l'aise avec les télé-services et qui va se retrouver privée de droits ; et c'est surtout ça qui nous préoccupe, donc c'est la raison pour la laquelle nous vous soutenons dans cette motion mais nous rappelons que les motions, on le sait très bien, ce ne sont pas les motions qui font reculer, c'est le combat politique qu'on doit mener pour convaincre de la nécessité de cet accompagnement local notamment des publics fragiles. »

**Monsieur le Maire :**

« Madame Caumont. »

**Madame CAUMONT :**

« Merci Monsieur le Maire. Moi je vais être praticopratique comme d'habitude, je reste sur le territoire de Gonesse et je réponds uniquement par rapport à ce qu'on vit sur Gonesse et par rapport à ce que notre population vit sur Gonesse. Moi je suis indignée de ce délaissement de l'Etat, moi je ne comprends pas si vous êtes pour ou contre finalement... non non, pas voter la motion mais plutôt sur cette façon de gérer le pays, je ne sais pas si vous êtes pour ou contre donc je suis un petit peu... mais bon ce n'est pas le propos ce soir. Mais simplement, nous avons une population qui est précaire, on a une population qui ne sait pas lire, certains ne savent pas lire, ce n'est pas 80% de notre population qui sait utiliser un ordinateur, on a une population qui n'a pas d'ordinateur, on a une population où certains ne savent pas ce que c'est Internet ; on le voit tous les jours dans nos services, on a ouvert dans les centres socioculturels des lieux pour leur apprendre ce que c'est que la dématérialisation. C'est bien beau, on nous dit vous aurez moins de personnel parce que vous avez la dématérialisation mais qui sait aller sur Internet pour remplir un dossier de passeport ou un dossier de carte d'identité ; non seulement ils le comprennent, ils n'ont pas de problèmes cognitifs mais simplement parfois vous avez aussi des mises à jour qui vous bloquent l'ordinateur en plein travail... et donc moi ce qui me désole c'est qu'à chaque fois on vous balance les choses sur le terrain comme ça et puis débrouillez-vous avec alors qu'on devrait d'abord apprendre à la population avant de la laisser comme ça. C'est une volonté de laisser... le service public c'est celui qui finalement... C'est quoi le service public ? Le service public c'est la maison pour tout le monde où chacun de nous peut aller trouver réponse, réconfort et on est en train de plus en plus de déshumaniser les services publics. A un moment donné on ne peut pas accepter et on ne peut que bien sûr être d'accord avec cette motion et en même temps bien sûr dans nos quartiers, les gens bien sûr qu'ils vont la signer, pourquoi ? Parce qu'ils le vivent tous les jours, les statistiques c'est bon, c'est fait pour avoir une idée mais ce n'est pas dans nos territoires. »

**Monsieur le Maire :**

« Merci. Alors j'ai Monsieur Haroutiounian et Monsieur Touil et ensuite Madame Hennebelle et nous arrêterons le débat, car il faut qu'on essaye un peu après de tenir, et je souhaite après interrompre la séance comme je l'ai dit tout à l'heure, donc il faut laisser le temps. »

**Monsieur HAROUTIOUNIAN :**

« Juste pour confirmer que nous soutenons donc cette motion qui dénonce la fermeture du Trésor Public de Gonesse, comme nous l'avons fait par le passé pour la Caisse d'Allocations Familiales de Gonesse, comme nous l'avons fait également pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Gonesse et qui aujourd'hui d'ailleurs... nous avons aussi la Poste qui est en difficulté à la Fauconnière, même si pour l'instant il nous ont promis que la Poste resterait ouverte pour encore quelques mois, voire peut-être quelques années, mais j'espère qu'on ne sera pas amenés à voter une motion aussi par rapport à la Poste de Gonesse de la Fauconnière.

Alors ces fermetures comme ça a été rappelé, ça fait des années, ce n'est pas nouveau que des fermetures successives se présentent à nous ; alors ce que je ne comprends pas c'est qu'à chaque motion vous dénoncez le Gouvernement qui est en place qui contribue à la fermeture d'un service public mais vous dénoncez rarement ou presque jamais les gouvernements passés, sachant que par le passé tous les gouvernements successifs, droite, gauche, ont fait la même chose aujourd'hui ; non non, mais je préfère le rappeler si ça n'a pas été dit, je préfère revenir là-dessus. Vous parliez tout à l'heure d'ADP, ADP est déjà privée depuis 2005 elle a été privatisée, la loi a été promulguée en 2006 ; aujourd'hui on parle de privatisation mais ce n'est pas une privatisation, c'est plus un désengagement de l'Etat de ses actions en tant qu'actionnaire majoritaire.

Et pour conclure et pour finir je tiens aussi à rappeler que nous avons eu par le passé une autre entreprise, grande entreprise de l'aérien qui a été aussi privatisée, c'était Air France, entreprise nationale Française donc de l'aérien, privatisée par un Ministre de gauche communiste. »

**Monsieur le Maire :**

« J'interviendrai après pour remettre de l'ordre dans tout cela. Monsieur Touil. »

**Monsieur TOUIL :**

« Oui moi je voudrais juste rappeler qu'on parle du service public de proximité mais ce qui est en jeu c'est la casse du service public total parce que le mois dernier c'était l'hôpital, aujourd'hui c'est les finances publiques, aujourd'hui il y avait des manifestations des services de l'équipement qui sont menacés d'être privatisés, les inspecteurs du travail on en supprime et c'est aussi bien délibéré pour éviter que le patronat on puisse lui mettre des bâtons dans les roues avec les inspecteurs du travail. On est en train de casser très très très rapidement tous les services publics et vous l'avez rappelé, la Poste : la Poste a déjà diminué son service puisque ce n'est plus le courrier qui est la principale activité majeure de la Poste mais c'est d'aller voir si les personnes âgées en campagne sont toujours bien vivantes, c'est d'aller voir les commerçants pour prendre certains colis, donc le service public est détourné de sa vocation primaire ; il y a des villages ruraux qui n'ont plus de service public et qui doivent faire 30-40-50 kms pour avoir la présence d'un service public ; je ne parle pas de tout ce qui est soins, maternité et autres qui sont totalement détruits et on en détruit encore aujourd'hui, malgré que le Gouvernement Macron a dit qu'il ne fermerait plus d'hôpitaux ou il ne fermerait plus ni de maternité ni d'Ehpad. Donc on voit bien que ce qui est délibéré et ce qui était, et là je peux dire à Monsieur Haroutiounian qu'il a raison c'est les gouvernements successifs, la sécu c'était Sarko donc... et on casse le service public, le résultat je l'ai dit le mois dernier, on punit la population et on punit la population d'avoir des fonctionnaires et d'avoir des services publics qui fonctionnent ; parce que c'est ça qui gêne, c'est ça le problème. Le problème aujourd'hui c'est que les services publics qui fonctionnent ça gêne et donc on essaie de casser le service public de toutes les manières et avec toutes les possibilités que l'Assemblée nationale et le Sénat leur donne. Merci. »

**Monsieur le Maire :**

« Madame Moustachir. »

**Madame MOUSTACHIR :**

« Rapidement. Bien évidemment je suis opposée à la fermeture de la trésorerie de Gonesse comme j'ai toujours été opposée à la fermeture d'autres services, d'autres structures du service public ; tout simplement, comme l'a dit Monsieur Jaurrey tout à l'heure pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, c'est qu'on fragilise encore plus les personnes fragiles, les personnes démunies, c'est-à-dire la personne malade, on la fragilise déjà avec les problèmes de casse de l'hôpital et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ils font une queue pas possible à tel point que parfois les gens abandonnent leurs droits, tellement c'est compliqué, sachant qu'on parle des personnes âgées qui n'ont même pas d'ordinateur, qui ne savent pas l'utiliser et bien des fois ils abandonnent leurs droits et je peux vous assurer, je sais de quoi je parle parce que dernièrement j'ai discuté avec un monsieur qui n'a pas d'ordinateur et qui n'a même pas demandé sa retraite depuis deux ans. Donc c'est inadmissible qu'on fragilise encore plus les personnes fragilisées ! Je parle aussi de Pôle emploi : c'est une catastrophe, allez voir les demandeurs d'emploi, les problèmes qu'ils rencontrent, ils ont perdu leur emploi et en plus de ça, et je ne parle pas de ceux qui malheureusement sont inscrits depuis des années, mais il y a des gens qui ont perdu leur emploi et en plus ils souffrent avec le Pôle emploi.

Donc c'est un ensemble malheureusement de services publics qui est cassé et c'est la personne démunie, fragile, qui paie comme l'a dit Monsieur Touil. Merci. »

**Monsieur le Maire :**

« Alors nous allons donc conclure ce débat, il y a eu beaucoup d'interventions ce qui montre bien quand même que le sujet est sensible ; il est même passionné mais il ne faut pas qu'on déborde excessivement le sujet. Je voudrais quand même dire et je suis d'accord pour considérer, et c'est incontestable, l'histoire des 30 dernières années montre qu'il y a eu beaucoup de privatisations ; là on parle de services publics mais néanmoins quand on fait de l'histoire, les faits sont les faits, et quand on dit qu'en 2005 ADP a été privatisée, c'est faux, c'est un changement de statut évidemment on est passé de l'établissement public à une société cotée en bourse mais dans laquelle l'Etat reste majoritaire, là il s'agit bien cette fois-ci de la privatisation ; donc ça c'est pour rappeler les choses car il ne faut pas se tromper sur les mots et donc employer les mots exacts. »

**Monsieur HAROUTIOUNIAN :**

« Excusez-moi mais une entreprise publique n'est pas cotée en bourse. »

**Monsieur le Maire :**

« Non non c'est moi qui ai la parole, je la garde. »



**Monsieur HAROUTIOUNIAN :**

« D'accord mais il faut dire la vérité, une entreprise publique n'est pas cotée en bourse. »

**Monsieur le Maire :**

« Non mais attendez il ne faut pas déformer les choses, vous pouvez persister à avoir tort c'est votre droit. Là on parle de privatisation cette fois ci c'est clair ! »

**Monsieur Haroutiounian** continue de s'adresser à **Monsieur le Maire** mais micro éteint.

**Monsieur le Maire :**

« ... et oui mais ce n'est pas pareil, mais peut-être que vous êtes pour... Monsieur Haroutiounian... Mais je n'ai pas dit le contraire mais ce n'est pas une privatisation, l'Etat contrôle à plus de 50%, c'est le statut, ne confondons pas statut et privatisation. Mais bien évidemment il y avait une trajectoire, c'est comme pour Air France, il y avait une trajectoire, on est d'accord et on y aboutit, c'est comme les services publics et leur affaiblissement, il y a une trajectoire qui a été initiée depuis un certain temps, je suis d'accord, mais on est aujourd'hui, donc je parle d'aujourd'hui et la perception c'est aujourd'hui et jusqu'à maintenant personne, aucun gouvernement n'a parlé de suppression de perceptions, c'est ce Gouvernement ; alors soyons objectif et Monsieur Haroutiounian il ne faut pas changer ni l'histoire, ni de position et garder ses convictions, en tout cas c'est mon cas pour ce qui me concerne y compris dans la période précédente, c'est peut-être moins le vôtre.

Sur la question maintenant du fond du sujet, il faut être clair si on dit qu'il faut se mobiliser politiquement, il faut donc Monsieur Sabouret que les partis politiques se mobilisent et vous êtes le responsable d'un parti politique à Gonesse ; nous attendons la mobilisation du Parti Socialiste sur le sujet mais moi je suis prêt à y participer à cette mobilisation politique.

Ensuite sur la question de qu'est-ce qui pourrait remplacer la disparition de la perception, vous avez évoqué la question des maisons de service public, ces maisons de service public qui ont été créées sur les territoires ruraux et souvent par la force des choses les maires ont dû, bon gré mal gré, accepter et surtout même financer, voilà le résultat. Le résultat c'est que finalement c'est un transfert de charge de l'Etat vers les collectivités locales, les maisons de service public, donc si vous proposez aujourd'hui qu'à Gonesse on fasse la même chose que sur les territoires ruraux, c'est la proposition exactement du Président de la République avec la création des Maisons France Service ; il appelle cela les Maisons France Service. Et d'ailleurs dans la lettre que Madame Mayeux, la Directrice départementale des Finances publiques, m'a adressée, elle n'écrit pas autre chose que... je lis ce qu'elle écrit : évidemment elle parle de la dématérialisation des tâches et elle dit apporter une offre de service nouvelle en augmentant au sein du département les sites où un accueil physique de proximité sera assuré, notamment dans les Maisons France Service ou dans les mairies si les maires le souhaitent. Cela veut dire qu'il faudra que les maires paient, enfin plutôt tous les contribuables, c'est-à-dire que ce serait une double peine finalement : suppression du service public de l'Etat et transfert aux Collectivités locales pour un service de moins bonne qualité mais payé largement par les Collectivités locales.

Monsieur Uchikh à partir de là, qu'est-ce qu'on va faire ? Eh bien je souhaite, je l'ai dit, saisir l'Union des Maires, je souhaiterais que l'Union des Maires se mobilise, si tous les maires du Val d'Oise se mobilisent pour dire non à ce plan appliqué au département, ce serait une bonne chose déjà ; je ne sais pas ce qu'il en sera. Deuxièmement, j'ai bien pris connaissance en tout cas de la position du Président national de l'Union des Maires, Monsieur Baroin, qui est critique vis-à-vis du plan du Gouvernement. Donc je pense qu'il faut mobiliser les maires et nous allons faire savoir quelle est la position de Gonesse, de même que nous avons mobilisé et nous nous mobilisons sur l'hôpital et je peux dire qu'à ce jour sur l'hôpital, sur la perception c'est un peu tôt, la Communauté d'agglomération 350 000 habitants a délibéré dans les mêmes termes que Gonesse, comme je vous l'avais annoncé, c'est fait depuis jeudi dernier et 10 à 12 autres communes du Val d'Oise et de Seine et Marne ont pris des délibérations également.

Donc ça ne fera pas la révolution, ça fait une prise de position qui a plus de force que si on était les seuls à Gonesse à le faire, maintenant, par la suite, cela nécessitera une mobilisation citoyenne également je n'en doute pas mais les vacances arrivant, j'ai observé que tout le monde avait besoin d'un peu de repos pour qu'on se retrouve en pleine forme à la rentrée.

Alors je vous propose de délibérer puisque finalement on est tous d'accord. »

**APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GRIS

**PROCEDE** à la suppression et à la création de postes.

**Monsieur le Maire :**

« Très bien alors qui souhaite intervenir sur cette question ? Pas d'interventions. »

Sans interventions de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame GRIS

**PROCEDE** à la détermination des ratios d'avancement de grade pour l'année 2019.

**Monsieur le Maire :**

« Merci. Pas de questions ? C'est technique. »

En l'absence de questions de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**REPORTE** à la séance de septembre le dossier sur l'entretien professionnel, l'évaluation et le régime indemnitaire.

**Monsieur le Maire :**

« La question suivante est reportée au mois de septembre. Nous avons, après discussion au Comité Technique avec les représentants du personnel qui s'est très bien passé, encore un peu de travail technique et donc c'est en septembre que nous délibérerons. »

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame HENNEBELLE

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les marchés relatifs à la construction d'une nouvelle école élémentaire Marc Bloch et Marie Curie.

**Monsieur le Maire :**

« Merci Madame Hennebelle, donc j'ouvre le débat sur le sujet. Qui souhaite intervenir sur ce chantier ? Là on est évidemment sur une délibération très importante parce que ça va permettre de commencer le chantier attendu. Oui Monsieur Sabouret. »

**Monsieur SABOURET :**

« Nous, on soutient la construction de la nouvelle école donc assez naturellement si on soutient la construction on soutient les passations de marché qui sont nécessaires pour que la construction ait lieu. Par ailleurs, l'enveloppe est quand même tenue donc ça nous semble tout à fait satisfaisant, donc on votera cette délibération. »

**Monsieur le Maire :**

« Aujourd'hui les prix montent donc je ne sais pas si l'enveloppe est tenue mais les prix montent et donc par rapport à nos prévisions l'ouverture des plis a montré au contraire une augmentation importante. Merci de dire que l'enveloppe est tenue mais c'est moi qui doit dire qu'elle ne l'est pas, mais pas malgré nous, parce que c'est la réalité qui l'impose. Ce qui veut dire que par rapport au plan de financement que nous avons prévu avec les recettes, les recettes elles quand les prix montent, les recettes c'est-à-dire les subventions ne montent pas, elles restent au même niveau mais bon, nous assumerons la chose parce que de toute façon il y a une nécessité vraiment absolue comme cela a été rappelé par Madame Hennebelle, de construire cette école ; c'est un engagement que nous avons pris et comme d'autres engagements il sera tenu. Monsieur Hakkou allez-y »

**Monsieur HAKKOU :**

« Je voudrais juste rappeler à Monsieur Sabouret qu'on ne vote pas on prend acte, juste pour montrer qu'il faut suivre. »

**Monsieur SABOURET :**

« Si, on autorise le Maire à signer le marché. »

**Monsieur le Maire :**

« Mais j'ai ouvert quand même le débat parce que c'est quand même un sujet important et pour prendre acte on peut quand même discuter malgré tout. »

**Monsieur SABOURET :**

« La délibération dit qu'on autorise le Maire à signer le marché donc on vote, ce n'est pas un rapport c'est une délib. »

**Monsieur le Maire :**

« C'est-à-dire qu'il y a deux choses qu'il faut voir, c'est en deux temps, on prend acte des résultats de la Commission d'Appel d'Offres et on autorise le Maire, donc là c'est un vote, à engager, poursuivre pour permettre la réalisation du chantier. »

**Monsieur SABOURET :**

« Donc juridiquement c'est bien une délibération. »

**Monsieur le Maire :**

« Ah oui, il y a les deux, on prend acte et on autorise le Maire. On prend acte sur la Commission d'Appel d'Offres, ça veut dire que cela ne se discute pas, mais on délibère sur l'autorisation à donner au Maire. Donc vous avez tous les deux raison mes chers collègues. »

**Monsieur JAUREY :**

« Moi je suis surpris de la position de Cédric Sabouret, je vais vous dire pourquoi je suis surpris. Je suis surpris parce qu'il y a trois mois, en mars dernier, quand on votait le budget, Monsieur Sabouret a fait une observation incroyable, il a dit deux choses : premièrement, et il l'a redit au vote du Compte administratif, nous devrions faire des économies en fonctionnement de -0,1 par rapport au national, ce qui fait que sur le fonctionnement Monsieur Sabouret proposait une réduction sur le budget de plus de 1 600 000 euros, c'est-à-dire quel service on supprimait, par exemple pour les jeunes Service Civique ou autre, voilà. Et deuxièmement il nous a dit il y a trois mois vous faites un investissement énorme, alors bien sûr quand on dit ça... et que ce n'était pas possible de faire un tel investissement ! Je signale et je demandais à Cédric Sabouret de me dire ce qu'on retranchait ? Quelles sont ses propositions puisque c'est si énorme. Eh bien quand je regarde les investissements importants, les principaux, il y a 3 900 000 € pour le stade, est-ce que c'est ça qu'on retranche ? Parce qu'on peut diminuer, on dit qu'on ne fait pas le centre sportif Cognevaut. On a mis 1 600 000 € pour les premiers travaux 2019 sur l'école qu'on discute aujourd'hui et il me semble que c'est absolument indispensable de faire cette école neuve à la Fauconnière pour remplacer Bloch et Curie qui sont des bâtiments qui consomment beaucoup d'énergie et qui ne sont pas conformes... bien sûr elles sont conformes aux normes minimales mais enfin ce ne sont pas des outils d'enseignement, des équipements d'enseignement qu'on peut supporter aujourd'hui et donc il est urgent de faire ça. Et donc le problème ce n'est pas de dire qu'il faut réduire, quand on fait le Conservatoire etc... et je pourrais citer tous les projets d'investissement que nous allons faire qui se retrouvent bien sûr tous au même endroit et nous avons aujourd'hui dans la signature des marchés l'appel d'offres qui faite que ça dépasse les prévisions, et nous serons obligés l'an prochain, dans le budget de l'an prochain de 2020, d'augmenter bien sûr pour permettre la réalisation de cela. Mais je veux dire par là que c'est une logique des marchés, aujourd'hui dans le bâtiment, dans les travaux publics tenant compte y compris des grands travaux qui s'effectuent sur Paris, nous avons une montée, et on le voit dans toutes les commissions d'appel d'offres aussi bien à la Communauté d'agglomération qu'ailleurs, par rapport aux prévisions initiales et je trouve que cette école est nécessaire.

Alors moi je voudrais qu'on arrête avec le double langage comme vous le faisiez remarquer Monsieur le Maire tout à l'heure, il est contre la fermeture de la trésorerie mais il est pour les maisons de service public, donc si vous voulez il faut arrêter ce double langage, cette confusion, on est pour l'école et donc il faut voter parce qu'elle est nécessaire et urgente et donc il faut voter la dépense bien sûr et il faut voter aussi les recettes parce que si on n'a pas les recettes on ne peut pas dépenser.

Donc il ne faut pas être dans une contradiction permanente et il faut être tout simplement pragmatique, réaliste et sincère. »

**Monsieur le Maire :**

« Merci Monsieur Jaurey. Monsieur Pigot a la parole. »

**Monsieur PIGOT :**

« Moi c'était juste dans le débat tout à l'heure sur la Commission d'appel d'offres, juste pour dire que la Commission d'appel d'offres est souveraine quoi que pense les Conseillers municipaux. »

**Monsieur le Maire :**

« C'est pour cela qu'on prend acte à ce moment-là mais il n'en reste pas moins qu'ensuite il faut autoriser le Maire, donc c'est une délibération ensuite. Très bien nous votons, Monsieur Sabouret lève déjà la main, alors donc qui est pour ? »

#### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

**Monsieur le Maire :**

« Je suspens la séance. »

**Monsieur SABOURET :**

« Attendez moi j'avais demandé la parole. »

**Monsieur le Maire :**

« Non je suspens la séance pour donner la parole aux jeunes du Services Civique, c'est une promotion en place depuis le mois de février, la séance est suspendue et elle sera reprise après évidemment, ne vous inquiétez pas Monsieur Boissy. »

*La séance a été suspendue pour permettre un échange avec les jeunes du Service Civique Jeunes Municipal présents dans le public.*

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur BOISSY

**APPROUVE** la dénomination d'un rond-point situé sur le territoire communal.

**Monsieur le Maire :**

« Merci Monsieur Boissy. Y-a-t-il des observations ? C'est en accord avec la mairie d'Arnouville qui d'ailleurs a délibéré avant nous dans les mêmes termes évidemment. »

Sans observations de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

#### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur CAURO

**EMET** un avis favorable sur le projet du Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI).

**Monsieur le Maire :**

« Oui un processus très long dont on se demande à quoi du coup ça servira, parce que les contraintes sur le logement et les mécanismes de peuplement, d'attribution des logements resteront ce qu'elles sont, donc les mêmes causes produisant les mêmes effets il y aura des discussions ici ou là, parfois utiles quand même, mais enfin ça ne va pas faire beaucoup de changement ; ça c'est un sentiment personnel. Je vois d'ailleurs que ça suscite l'enthousiasme vu le nombre de demandes de prise de parole... »

**Monsieur CAURO :**

« Juste pour vous répondre Monsieur le Maire, ça fixe quand même des objectifs pour les petites communes, de création de logements auxquels elles sont tenues. »

**Monsieur le Maire :**

« C'est la seule chose, mais la loi leur impose de toute façon et il faut que la loi pose le PLHI aussi. »

En l'absence d'interventions de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

#### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur CAURO

**APPROUVE** la cession du 16 rue Galande au profit de Monsieur et Madame MOUHOUBI.

Sans interventions de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur CAURO

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de Co-maîtrise d'ouvrage avec la ville d'Arnouville pour une opération de renouvellement urbain en limite communale.

### **Monsieur le Maire :**

« Très bien merci, donc ça c'est une formule originale mais qui est imposée par le fait qu'il y ait une mitoyenneté des territoires, ça a déjà été fait antérieurement dans le cadre de l'opération de l'OPAC de l'Oise qui n'est pas très loin, avenue Gabriel Péri, qui est à la fois en partie sur Gonesse et en partie sur Arnouville, tout comme la Licorne, puisque vous avez la limite communale qui partage l'OPAC de l'Oise et là sur le site dont vient de parler Monsieur Cauro c'est exactement la même situation. Donc pour l'instant le projet évidemment n'est pas prêt c'est simplement que nous engageons un accord entre les deux communes selon les termes exposés par Monsieur Cauro. Qui souhaite intervenir ? »

En l'absence de questions de la part de l'assemblée, **Monsieur le Maire** propose de délibérer.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

### **Monsieur le Maire :**

« En l'absence de Monsieur NDALA qui est retenu, Monsieur Cauro présente le sujet de la demande d'autorisation d'exploitation d'une ligne de broyage de déchets et autres activités pour la société AUTO 2001.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur CAURO en l'absence de Monsieur NDALA

**EMET** un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploitation d'une ligne de broyage de déchets et autres activités pour la société AUTO 2001.

### **Monsieur le Maire :**

« Voilà, tous les arguments ont été présentés, ils sont nombreux pour justifier cet avis défavorable, qu'en pensez-vous ? Qui souhaite intervenir ? Monsieur Haroutiounian. »

### **Monsieur HAROUTIOUNIAN :**

« Alors nous avons bien entendu les arguments évoqués et nous souscrivons bien sûr la position de la majorité. Quelles vont être après les actions qui vont être menées suite à ce refus ? Parce que à très juste titre il a été quand même rappelé que depuis 30 ans ce site est occupé entre guillemets illégalement, donc moi je me pose la question : comment ils ont pu squatter parce qu'en l'occurrence je ne peux pas appeler cela autrement, si c'est une occupation illégale pour moi c'est un squatt d'une certaine manière. Comment ils ont pu rester comme cela pendant 30 ans et que comptez-vous faire après la délibération ? »

### **Monsieur le Maire :**

« Très bien. D'autres interventions ? Monsieur Sabouret. »

### **Monsieur SABOURET :**

« Au vu des éléments que vous nous avez présentés dans le rapport on ne peut pas faire autrement que vous suivre dans l'avis défavorable, on n'a pas d'autres éléments puisque comme on n'a finalement pas eu le temps de trop regarder depuis, on a eu 5 jours, on n'a pas eu le temps d'aller enquêter sur place, on se fie à ce qu'il y a dans le rapport et donc on vous suit sur cette affaire. »

**Monsieur le Maire :**

« Le dossier est accablant. »

**Monsieur TIBI :**

« Je confirme. »

**Monsieur le Maire :**

« Le dossier est accablant et l'histoire est longue effectivement et ancienne, et le dossier existait au moment où nous avons pris nos responsabilités, où les Gonessiens nous ont confié la responsabilité de diriger la Ville. C'est-à-dire qu'il y a une antériorité déjà longue et à ce moment-là c'était quoi : sur des buttes également fossiles, vous savez dans les années 60 il y a eu la construction de l'autoroute A1, ce n'était pas comme aujourd'hui sur la réglementation pour évacuer les terres, là on les a remontées et on a créé les buttes à la suite des excavations. Et sur ces buttes il y avait en contre-bas évidemment l'agriculture, c'est depuis le début des années 2000 que nous avons aménagé le secteur des Tulipes chacun le sait, mais sur ces buttes qui ont..., évidemment les propriétaires étaient les propriétaires des terres agricoles, certains sont bien connus et ont exercé des responsabilités même importantes, eh bien ils ont autorisé finalement des activités qu'on peut qualifier de marginales, par exemple casse automobile. La casse automobile AUTO 2001 c'est ça au départ, mais la casse automobile dans les années 60-70 c'est un peu comme dans les films de Jean Gabin à l'époque du cinéma noir et blanc, et je ne plaisante pas car on m'a raconté que le type qui exploitait ça était un repris de justice et tout le monde l'appelait Nono, c'est vrai ! Eh bien aujourd'hui l'entreprise de Nono, je ne sais plus ce qu'il est devenu, Nono est peut-être ailleurs ou plus de ce monde, mais c'est l'entreprise plus respectable en apparence AUTO 2001 qui a pris la suite. Mais en réalité ils ont continué les pratiques comme vous voyez, ce que le rapport montre, quand même pas très orthodoxes en matière de respect de la réglementation. On a engagé des procédures depuis longtemps et avec le Maire de Bonneuil plus récemment en 2017, pour ne pas être trop long et pour simplement rappeler la période récente ; nous attendons toujours que le Procureur de la République engage une action alors même qu'il y aurait lieu de le faire. Mais les contentieux en matière d'urbanisme, pour mobiliser le Parquet de Pontoise, il faut se lever de bon matin malheureusement ; on s'aperçoit qu'il y a quand même des situations très abusives, celle-ci en est une, on a pu gagner une ou deux situations c'est vrai mais je dois dire celle-là j'ajouterai un point : j'ai remarqué que les services de l'Etat étaient parfois obligés de faire des remarques mais ils sont quand même assez conciliants pour une raison simple, c'est que vous avez vu l'activité, et que évidemment c'est un problème en Ile de France de trouver des sites pour traiter ce problème des voitures qui... Le problème c'est qu'ils ne sont en rien en conformité, pendant longtemps les services de la préfecture ont été très conciliants parce que ça permettait d'évacuer des voitures sur les autoroutes, le périphérique, dans toute l'Ile de France, ça arrivait là. Aujourd'hui on est semble-t-il dans une autre époque en matière d'écologie etc... on va le vérifier. Et donc il y a une enquête publique jusqu'au 12 juillet, ça a été précisé dans le rapport, et on verra quel est le rapport du Commissaire enquêteur. Mais il nous appartient aujourd'hui, dans le cadre de la procédure de l'enquête publique, de donner notre avis, donc on doit donner un avis défavorable bien évidemment et nous verrons après ce que le Commissaire enquêteur conclura mais sa conclusion sera importante, il pourra aller dans notre sens ou dans un autre et à ce moment-là on continuera évidemment à s'opposer à ce projet par d'autres moyens, par tous les moyens dont on peut user. Je vous propose de délibérer. Qui est pour l'avis défavorable évidemment. »

#### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

*Départ de Messieurs TIBI, HAROUTIOUNIAN et YAPO à 22h45.*

### **DELIBERATIONS N'APPELANT PAS DE DEBAT**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame HENNEBELLE

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le marché relatif à la location d'un complément de chauffage pour les écoles Marc Bloch et Marie Curie.

#### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur RICHARD

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de Co- maitrise d'ouvrage entre la ville de Gonesse et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour la réhabilitation du complexe sportif Raoul Vaux.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

*(Ce vote a fait l'objet d'une rectification admise un peu plus tard en séance, en page 17. Les élus du groupe Un Nouveau Souffle pour Gonesse s'abstiennent).*

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame MAILLARD

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur des activités périscolaires (APPS, accueils de loisirs, vacances, études).

**Groupe Socialiste et apparentés : 16 Pour**  
**Groupe Communiste et Républicain : 6 Pour**  
**Monsieur OUCHIKH (SIEL) non inscrit : Pour**  
**Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 5 Abstentions**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame MAILLARD

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise une convention relative au Fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance et **SOLLICITE** une subvention pour l'augmentation de la capacité d'accueil du multi-accueil Victor Hugo.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur BOISSY

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention entre le Syndicat intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne et la commune de Gonesse et Grand Paris Aménagement pour les opérations de dévoiement des réseaux d'assainissement intercommunaux et communaux de la ZAC Multisites du quartier de la Madeleine à Gonesse.

**Monsieur le Maire :**

« Oui explication de vote ? »

**Monsieur SABOURET :**

« Monsieur le Maire sur ce dossier on va l'approuver, simplement on s'est un peu mélangé les pinceaux dans le classement des dossiers et on avait l'intention, sur la convention avec la Communauté d'Agglomération sur une question de piscine, de s'abstenir. On a fait une erreur dans la position de vote de tout à l'heure, on s'est un peu mélangé les pinceaux, donc je voulais que ce soit pris en compte. Je n'en dis pas davantage. »

**Monsieur le Maire :**

« Oui mais vous avez... »

**Monsieur HAKKOU :**

« Quand on rate le train normalement... »

**Monsieur SABOURET :**

« On est allés un peu vite mais je voulais dire quelle était notre position là-dessus : nous ne sommes pas favorables à ce dossier là... »

**Monsieur le Maire :**

« Vous avez du mal à suivre. »

**Monsieur SABOURET :**

« ... Mais comme c'est allé un peu vite et moi j'avais mal classé mon truc, je l'avais mis trop tard... »

**Monsieur le Maire :**

« Vous avez du mal à suivre. »

**Monsieur HAKKOU :**

« En quoi ça nous regarde. »

**Monsieur CAURO :**

« On ne revient pas sur un vote, quand le vote est fait on ne revient pas dessus. »

**Monsieur SABOURET :**

« Je rappelle, vous avez été Parlementaire, que les rectifications de vote existent surtout quand le débat va à toute vitesse. »

**Monsieur le Maire :**

« Attendez s'il vous plait... merci de me laisser la parole, dans notre règlement il n'y a pas de rectification de vote, ce n'est pas l'Assemblée nationale, il faut surtout être attentif. »

**Monsieur SABOURET :**

« Oui c'est passé très vite et on a fait une erreur de manipulation de documents. »

**Monsieur JAUREY :**

« Il y a beaucoup de choses qui peuvent aller très vite. »

**Monsieur le Maire :**

« Ah ben c'est passé très vite... Il faut avoir le rythme, vous manquez de souffle là ! »

**Monsieur SABOURET :**

« Je dois avouer que sur cette affaire nous avons manqué un peu d'énergie, mais on va en reprendre très vite rassurez-vous ! »

**Monsieur le Maire :**

« Alors attendez pour l'instant ne troublons pas... »

**Monsieur SABOURET :**

« Sur ce dossier là on est pour, celui présenté par Olivier Boissy. »

**Monsieur le Maire :**

« Ne vous trompez pas, donc là vous êtes pour, Monsieur Ouchikh vous êtes pour aussi, donc c'est unanimité. Très bien. »

**Monsieur RICHARD :**

« Moi qui pensais que le sport faisait l'unanimité. »

## **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur BOISSY

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public relative aux conduites d'eau potable du SEDIF implantées sur le domaine public communal à Gonesse.

## **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

**Monsieur le Maire :**

« Très bien alors Monsieur Boissy ayant terminé, donc par rapport à votre demande vous pouvez nous réexpliquer Monsieur Sabouret, que nous comprenions bien, nous, à notre tour. »



**Monsieur SABOURET :**

« D'accord, donc on revient sur le dossier qu'on a laissé passer... »

**Monsieur le Maire :**

« Oui oui c'est la piscine. »

**Monsieur SABOURET :**

« ...Je suis vraiment désolé d'avoir mélangé mes dossiers, ce sont des erreurs de manipulation. Non mais l'explication est relativement simple, on l'avait déjà donné lorsqu'on avait présenté le dossier de convention de co-maitrise d'ouvrage entre la Ville et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, sur la piscine nous, nous privilégions une option qui est l'option de reconstruction et pas l'option de rénovation. Par ailleurs on constate lorsqu'on ouvre finalement, enfin quand on demande, pardon pas quand on ouvre les plis parce que là on a juste demandé aux Architectes de nous chiffrer le projet, que par rapport au chiffrage qu'on avait dans la convention initiale on est 3 millions au-dessus, essentiellement d'ailleurs à cause de la piscine, pas tellement à cause du gymnase : il y a un décalage de 300 000 euros sur le gymnase donc moins de 10% de l'enveloppe initiale, mais sur la piscine par contre on a une dérive assez forte. Donc c'est la raison pour laquelle nous on pense depuis le début que ce n'est pas la bonne option ; alors c'est peut-être la bonne option en termes de rapidité mais ce n'est pas la bonne option sur le plan financier, ce n'est probablement pas la bonne option sur le plan technique, donc c'est la raison pour laquelle nous ne soutenons pas cette position là et on s'abstient sur ce dossier. »

**Monsieur le Maire :**

« Bien donc vous demandez une rectification de vote ? »

**Monsieur SABOURET :**

« Après vous faites comme vous voulez mais je voulais expliquer notre position pour la clarté des débats. »

**Monsieur le Maire :**

« Très bien. Je prends en compte cette demande de rectification de vote, donc je l'accepte, il y aura une correction. Je le fais, attendez, avec un commentaire, commentaire non pas sur la forme mais sur le fond, c'est-à-dire sur le sujet de la piscine parce que c'est votre position. Alors d'abord l'augmentation du prix estimé, car pour l'instant on est sur le prix estimé, qui a été accepté par la Communauté d'agglomération évidemment, tient à ce qu'il y a eu dans la discussion, puisque là nous sommes au stade de programme, des demandes supplémentaires et notamment d'ailleurs formulées par les services de la Communauté elle-même en partie, donc ça c'est pour l'explication. Moi j'ai bien lu votre commentaire dans votre tribune sur le sujet il y a quelque temps, j'ai lu mais je m'interroge toujours sur la proposition qui figure dans ce texte, qui est de dire il faut la reconstruire pas sur le site mais à la Fauconnière, au square des Sports et plus près de la voie ferrée, en gros c'est à peu près ça sauf si je me trompe. Et alors là j'ai cherché en prenant le plan de la Fauconnière, on reste à la Fauconnière, on est plus près de la voie ferrée, j'ai bien compris que ce n'était pas une proposition de construire dans les champs ?...Ah si ? Dans les champs, franchement... sur les terres agricoles donc, dans les champs comme ça au milieu de nulle part ? Bon j'ai trouvé que c'était un peu stupide comme proposition mais c'est la vôtre, donc je crois que la nôtre est plus cohérente et c'est quand même au cœur du quartier. Je pense que les autres habitants de Gonesse ont l'habitude de venir à la piscine, ça ne fait pas peur, ou si ça a fait peur ça ne fait plus peur, enfin je vois plein de gens qui viennent à la Fauconnière, on a fait le parking maintenant c'est facilement accessible, tout le monde trouve sa place pour aller à la piscine, au contraire cela favorise la piscine, l'équipement... Enfin chacun prend ses positions surtout en ce moment et c'est les citoyens qui jugeront. Donc ça c'est un commentaire puisque vous me permettez de faire le commentaire, sans qu'on fasse un débat... »

**Monsieur JAUREY :**

« D'accord, je note une contradiction, une incohérence. Ce débat est déjà venu à un endroit ça s'appelle le Conseil communautaire puisque dans le cadre du budget, cette convention portant à la fois sur la rénovation-réhabilitation de la piscine et du gymnase a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil communautaire. Nous avons voté y compris le budget, et je m'aperçois, sauf à revoir un peu les comptes rendus des Conseils communautaires, mais je note que jamais, jamais au Conseil communautaire vous n'avez fait la moindre observation sur ce point. Alors Monsieur Sabouret laisse passer le même dossier au Conseil communautaire et aujourd'hui il nous dit : ah non, je me suis trompé. Ne me dites pas qu'il s'est trompé au Conseil communautaire ! Il vote différemment au Conseil municipal, voilà ce que je voulais noter : incohérence et bien sûr contradiction, c'est une attitude irresponsable, parce que vous n'avez pas le courage et je vous l'ai dit l'autre jour, vous n'avez pas le courage d'affirmer vos positions clairement au Conseil communautaire, d'ailleurs vous n'êtes pas à toutes les séances. »

**Monsieur le Maire :**

« Vous avez bien fait de demander cette rectification de vote. Mais une piscine dans les champs, ça vous avez précisé votre doctrine et donc vos propositions programmatiques. »

**Monsieur SABOURET :**

« Je me permets juste de répondre non pas sur la piscine mais sur la remarque de Monsieur Jaurrey. Donc à l'évidence le Conseil communautaire n'est pas l'endroit où je vais le plus souvent, je suis beaucoup plus souvent au Conseil départemental qu'au Conseil communautaire mais Monsieur Jaurrey vous êtes membre du Conseil communautaire comme moi, une assemblée de plus d'une centaine de personnes et je rappelle que quand on essaie d'engager des débats au Conseil communautaire, la réponse de notre Président qui est une réponse diplomatique que je comprends, parce qu'on a eu le débat par exemple sur la rétrocession de la compétence lecture publique de l'agglomération, on avait transféré cette compétence à l'agglomération et on l'a reprise à Gonesse, moi je trouvais que ce n'était pas une bonne option et c'était d'ailleurs une question d'intérêt communautaire, de poser la question de savoir si on devait retirer une compétence à l'agglomération. Et notre Président de l'agglomération nous a dit : non mais pas de débat gonesse-gonessien, quand il y a des débats entre Conseillers de Villeparisis il dit la même chose : pas de débat entre habitants de Villeparisis, il veut du consensus. Donc l'espace de l'agglomération est un espace d'hyper consensus où tout est voté à l'unanimité quasiment, et où on met en gros sous le tapis les problématiques municipales internes ; c'est une position qu'on peut ne pas partager, moi ce n'est pas une solution que je trouve satisfaisante, d'ailleurs ça amène les Conseils communautaires à être souvent relativement courts puisque tout a été finalement géré avant, entre élus en conseils des Maires en fait, dans la réunion des Maires. Donc je pense qu'on peut comprendre la position du Président de l'agglomération mais ne comptez pas sur moi pour faire des débats gonesse-gonessien à l'agglomération. J'ai bien compris que ce n'était pas l'espace pour le faire, donc je ne le ferai pas à l'agglomération, les débats gonesse-gonessien nous devons les avoir ici. »

**Monsieur le Maire :**

« Absolument, je ne pose pas de problème là-dessus. Alors donc je vous propose qu'on reprenne le cours des choses avec la culture, Monsieur Hakkou. »

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur HAKKOU

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle de coopération culturelle 2017-2019 avec la Fondation Royaumont pour les actions 2019.

**APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur HAKKOU

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de résidence partenariale 2019-2020 avec le Conseil départemental du Val d'Oise et l'association « Puce Muse ».

**APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur HAKKOU

**APPROUVE** le nouveau projet d'établissement 2019-2025 de l'Ecole Municipale de Musique, Danse, Théâtre et Arts plastiques : « Tracer de nouvelles voies » et le règlement intérieur et pédagogique de l'établissement.

**APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur PIGOT

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat pédagogique relative à l'organisation des « classes orchestre » au collège Robert Doisneau.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur CAURO

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la révision du Contrat de Développement Territorial de Val de France/Gonesse/Bonneuil-en France et l'avenant n°3 au Contrat de Développement Territorial du Cœur Economique Roissy Terres de France.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur CAURO

**APPROUVE** l'attribution des aides municipales de l'OPAH-CD lors de la commission du 21 juin 2019 – Centre-ville et **APPROUVE** la modification du règlement.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur CAURO

**APPROUVE** l'attribution des aides municipales du PIG « Rénover pour économiser » lors de la commission du 21 juin 2019 - Quartier des Marronniers.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Monsieur DUBOIS

**APPROUVE ET AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention relative à la lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage sur la résidence Beethoven représentée par le syndic Foncia Chadeaux Lecoq.

### **APPROBATION A L'UNANIMITÉ**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur présentation de Madame MURCIA

**APPROUVE** le règlement intérieur de la restauration scolaire.

### **Monsieur le Maire :**

« Merci Madame Murcia, donc avis favorable de la Commission compétente, nous délibérons, explication de vote. »

### **Monsieur SABOURET :**

« Donc nous on s'abstient sur le règlement de la restauration scolaire parce qu'il y a un certain nombre de points qui semblent poser problème, donc on s'abstient. »

**Monsieur le Maire :**

« Ce n'est pas tout à fait une explication mais enfin on l'enregistre comme ça. »

**Groupe Socialiste et apparentés : 16 Pour**

**Groupe Communiste et Républicain : 6 Pour**

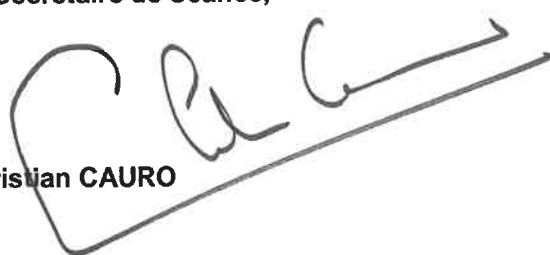
**Monsieur OUCHIKH (SIEL) non inscrit : Pour**

**Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 5 Abstentions**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** prend acte des décisions prises par Monsieur Le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à **23h20**.

**Le Secrétaire de Séance,**

  
Christian CAURO